



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M^{me} LAMOUREUX propose la première lecture du projet de loi 206 — *Loi sur l'obligation redditionnelle en matière de soins de santé (modification de la Loi sur les services de santé et de la Loi sur l'assurance-maladie)/The Health Care Accountability Act (Health Services Act and Health Services Insurance Act Amended)* — dont l'objet a été indiqué.

M^{me} la *ministre* STEFANSON dépose :

le rapport annuel de la Régie des alcools et des jeux du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016;

(Document parlementaire n° 47)

le rapport annuel de la Commission d'appel des accidents de la route pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016.

(Document parlementaire n° 48)

M. le *ministre* FIELDING dépose le rapport annuel de la Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale (Tout le monde à bord) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016.

(Document parlementaire n° 49)

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, MM. JOHNSON, CHIEF, REYES, KINEW et MARTIN font des déclarations de député.

Présentation et lecture d'une pétition :

M. MALOWAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à déployer tous les efforts possibles afin d'éviter l'acquisition de MTS par Bell et de préserver un marché de téléphonie cellulaire plus concurrentiel de sorte que le montant des factures de téléphone cellulaire des Manitobains n'augmente pas inutilement.

Mercredi 5 octobre 2016

M^{me} la *ministre* STEFANSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 9 — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections (suppression de l'allocation annuelle)/The Election Financing Amendment Act (Repeal of Annual Allowance)*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* STEFANSON intervient.

M. SWAN et GERRARD posent des questions à la ministre.

Le débat se poursuit.

MM. SWAN, GRAYDON, LINDSEY, CURRY, GERRARD, FLETCHER et SARAN ainsi que M^{me} MORLEY-LECOMTE interviennent. M^{me} MARCELINO (Logan) exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myma Driedger